



SUR VOS TABLETTES

› Dimanche 5 mars

Municipalité, Repas des aînés. Salle Brassens, 12h.

› Mardi 7 mars

Conseil municipal, en Mairie, salle du Conseil, 20h.

› Vendredi 10 mars

Municipalité, Cérémonie de la Citoyenneté, en Mairie, 18h.

› Samedi 11 mars

- **Badminton Club de Lezennes**, Tournoi BADZEN, Grande salle complexe sportif Ph. Berthe + Club House
- **Amicale Laïque**, Loto. Salle Brassens 16h

› Dimanche 12 mars

Badminton Club de Lezennes, Tournoi BADZEN, Grande salle complexe sportif Ph. Berthe + Club House

› Dimanche 19 mars

Badminton Club de Lezennes, Interclubs Prénational, Régional et Département. Grande salle complexe sportif Ph. Berthe + Club House 8h à 14h

› Lundi 20 mars

Municipalité, Audition de l'école de musique. Mairie, 19h

› Jeudi 23 mars

Municipalité, Atelier «Mieux être» : le deuil. Salle des Rouges Barres, 18h à 20h30

› Mardi 28 mars

Municipalité, Atelier Marmiton. Préparation et dégustation d'un repas spécial Pâques. Salle des Rouges Barres, dès 10h. Sur réservation.

› Dimanche 9 avril

Municipalité, Les Foulées d'Isidore & P'tit Claude. 8h à 13h



CITOYENNETE

Bien stationner son véhicule c'est respecter les autres et sa ville. Une recrudescence des stationnements sauvages dans Lezennes destabilise le bien vivre ensemble. Soyons responsables. Soyons citoyens.



TRANSPORT

Neufs stations de Transpole changent de nom le 6 mars.

La station de métro «Lezennes», située à Hellemmes-Lille s'appellera désormais «Square Flandres».



SOLIDARITÉ

› Collecte de bouchons :

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) organise une collecte de bouchons le samedi 25 mars en mairie de 10h30 à 12h.

Cette action, menée en association avec la section locale des Bouchons d'Amour de Ronchin, permettra d'aider les personnes en situation de handicap tout en valorisant la matière plastique. La solidarité en Action. La solidarité au Coeur.



CANDIDATURES

› Foulées d'Isidore & P'tit Claude

Pour Les Foulées d'Isidore & P'tit Claude qui se dérouleront le **dimanche 9 avril 2017**, la municipalité recherche des signaleurs : il faut être majeur, disponible de 8h à 12h et posséder un permis de conduire. Si vous n'avez pas le permis, vous pouvez être bénévole. Pour les personnes intéressées, merci d'adresser un mail à jsagette@lezennes.fr.



STADE PIERRE MAUROY

Vendredi 17 mars 20h45**
LOSC vs Olympique de Marseille

Samedi 25 mars 14h45*
RUGBY
RACING 92 vs ASM CLERMONT Auvergne

Vendredi 31 mars 20h*
Concert BRUNO MARS
24k Magic World Tour 2017

* Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé en fonction de la jauge.

** Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 2h avant l'événement.



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

› Baby-gym :

Le samedi 25 mars au centre petite enfance, de 10h à 11h30, pour les moins de 4 ans. *Sur inscription au 03 20 34 23 88.*

› Inscriptions au temps périscolaire du mois d'avril 2017 :

Tableaux et dossiers disponibles sur le site internet, en mairie et aux centres primaire et maternel dès le 6 mars 2017 et à rendre impérativement avant le 17 mars dans les centres cités ci-avant.

› Inscriptions pour les vacances scolaires avril 2017 :

• **Centres de loisirs maternel et primaire :**
Tableaux et dossiers disponibles sur le site internet, en mairie et aux centres primaire et maternel dès le 6 mars 2017 et à rendre impérativement avant le 17 mars dans les centres cités ci-avant

• Maison des jeunes :

Le planning est disponible en mairie, sur le site et à la maison des jeunes dès le 27 mars

› La maison des jeunes : Séjour été 2017

Pour le retrait des dossiers d'inscription «Séjour Août 2017» en Ardèche, une permanence se tiendra du 6 au 10 mars durant les heures d'ouverture de la Maison des jeunes,

Espace Grémaux, 32 rue Paul Vaillant Couturier. Plus de renseignements au 03 20 05 58 89.

› Semaine Petite Enfance :

Du **samedi 11 au 18 mars** se déroulera la semaine de la petite enfance. Elle a pour thème «**l'Enchantement**». Retrouvez plus d'information sur le programme et sur www.lezennes.fr

› Faire garder son bébé :

Vous recherchez un mode de garde pour votre futur bébé ou votre enfant, appelez le Relais Assitant(e)s Maternel(le)s (RAM) au **03 20 34 23 88**. La responsable vous accueillera soit sur rendez-vous ou pendant ses permanences et vous accompagnera dans vos recherches.

Possibilités sur Lezennes :

- accueil collectif : vous remplissez une pré-inscription
- accueil individuel : vous obtenez la liste des assistant(e)s maternel(le)s

Permanences RAM :

- lundi 15h à 19h
- jeudi 13h30 à 17h30
- samedi matin et jeudi midi : uniquement sur rendez-vous



CULTURE (en médiathèque)

► La malle à histoires :

Des histoires, des comptines pour les grands et les petits pour rire, trembler, rêver et partager (gratuit, sans inscription). **Mercredi 1er mars** : «Nos amis les animaux» :

- 10h15 : les enfants de - de 3 ans
- 17h15 : les enfants dès 3 ans

► Conférence :

«Marianne, imageS de la République» organisée par Lez'Arts penteurs.

Conférence animée par Jacques DUFRESNE. Vendredi 10 mars 19h30 à 21h30.

Gratuit, pour adulte, sur inscription.

► L'atelier des curieux :

-Samedi 11 mars dès 15h : fabrication de cosmétiques naturelles par les Tisseurs d'Oz

-Samedi 25 mars dès 15h : fabrication de bijoux par les Tisseurs d'Oz (gratuit, pour adultes, sur inscription)



COMMERCE

La boulangerie Instants Sucrés, 24 bis rue Faidherbe, sera fermée du samedi 4 mars 13h au dimanche 12 mars inclus.



SANTÉ

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le lundi 6 mars

Tél: 03 20 91 28 27

Adresse: 32 rue Gambetta



ELECTIONS PRESIDENTIELLES : PENSEZ A LA PROCURATION

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 23 avril 2017. Vous serez absent(e)? Pensez au vote par procuration!

Le mandant peut se présenter au **commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.**

- Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte national d'identité, passeport ou permis de conduire)

- Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance



ETAT CIVIL

Décès :

- Mme Marguerite SCHELDEMAN
- Mme Eliane LOBOSSART
- M. Jacques FREMAUX



LES PERMANENCES DU MOIS

• ACTION «mutuelle solidaire» :

Permanence le vendredi 10 mars, de 9h30 à 12h, sur RDV, en téléphonant en Mairie ou au 09 82 51 68 68.

• ADIL (Agence d'Information sur le Logement) :

Permanence le vendredi 10 mars, de 14h à 17h, sur RDV, en téléphonant en Mairie.

• AIAVM (Aide aux Victimes) :

Permanences les 1er et 3ème jeudis du mois, de 14h à 17h, en Mairie. Sur RDV en téléphonant au 03 20 49 50 79.

• Conciliateur de justice :

Les mercredis 8 et 22 mars, de 9h à 12h, sur RDV, en téléphonant en Mairie.

• Madame la Députée :

Permanence le mardi 7 mars, de 9h à 10h, en Mairie. Sans rendez-vous.

• Protection Maternelle et Infantile :

Consultation infantile les mercredis 1er et 15 mars de 13h30 à 16h, au Centre Multi-Accueil. Sur rendez-vous au 03 59 73 96 60

• Conseiller Infos Energie

Le 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 06 87 95 86 94.

• Permanence Urbanisme

Les samedis 4 et 18 mars de 9h à 12h en Mairie.

Retrouvez-nous aussi...

www.facebook.com/VilledLezennes

www.twitter.com/VilledLezennes

www.lezennes.fr

Contact : mairie@lezennes.com



DÉCHETS VERTS

Une benne sera mise à votre disposition

les samedis 11 et 25 mars de 11h à 13h

Centre Technique Municipal

COLLECTE DES DMS

Prochaine collecte des Déchets Ménagers Spéciaux

le samedi 18 mars de 14h à 15h

Parking de la Salle Brassens



ENVIRONNEMENT : CRIT'AIR

Obtenir son certificat qualité de l'air :

Le certificat CRIT'AIR est un autocollant rond qui correspond à une classe de véhicule définie en fonction des émissions de polluants atmosphériques.

Le certificat est obligatoire seulement dans certaines zones (Paris, Lyon, Lille, ...).

Tous les véhicules routiers sont concernés : deux roues, trois roues, quadricycles, véhicules particuliers, utilitaires, poids lourds dont bus et autocars. Le site de commande des certificats qualité de l'air (ou « pastilles de couleur ») est ouvert depuis le 1er juillet 2016 à l'adresse www.certificat-air.gouv.fr. L'obtention de ce certificat implique de payer une redevance de 3,70 € auxquels s'ajoute le montant de l'acheminement par voie postale (ce qui correspond à un montant total de 4,18 €).

L'imprimé de demande de certificat est disponible à l'accueil de la mairie de Lezennes.

+ d'infos : www.certificat-air.gouv.fr



FOCUS : DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE

Dans le cadre de la réforme de l'organisation des préfectures, appelée « Plan Préfecture nouvelle génération », à compter du 13 mars 2017, **plus aucune demande sur formulaire papier de Carte Nationale d'Identité (CNI) ne sera acceptée en Mairie de Lezennes**, sauf celles en cours d'instruction pour lesquelles des pièces complémentaires seraient à fournir, jusqu'au 14 avril 2017. Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil seront habilitées à prendre les demandes de cartes d'identité et passeports (Hellemmes et Villeneuve d'Ascq pour Lezennes).

Les CNI et les passeports pourront, en revanche, être établis dans n'importe quelle commune Française équipée de ce dispositif.

Le « prétraitement » des demandes se fera de façon dématérialisée sur le site de la préfecture. les demandeurs devront se connecter au site et créer leur compte.

Un dispositif de recueil mobile se met en place pour les personnes à mobilité réduite.

Un point d'accueil numérique sera disponible en préfecture et en mairie pour accompagner la pré-demande en ligne.

Tutoriel disponible :

<http://dai.ly/x59twuy>

<http://youtu.be/A1wgcLM4Vgw>

site internet : www.ants.gouv.fr